



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

emploi

Question écrite n° 106971

Texte de la question

M. Jacques Remiller attire l'attention de M. le ministre de l'outre-mer sur la nécessité de développer une action forte et prioritaire pour l'emploi des jeunes dans les départements et territoires d'outre-mer. En effet, les jeunes d'outre-mer sans emploi sont malheureusement en nombre encore plus important qu'en métropole. Dans certaines communes ou villes de Martinique, Guadeloupe, Réunion, Guyane, c'est parfois jusqu'à 50 à 60 % des moins de vingt-six ans qui se retrouvent sans emploi, souvent pour une très longue période. Il conviendrait de porter une attention toute particulière au niveau gouvernemental à une action prioritaire en faveur de l'emploi des jeunes en outre-mer. Il lui demande donc de lui préciser sa position sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106971

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : outre-mer

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 17 octobre 2006, page 10769